



ALLOCUTION

Réunion thématique sur l'asile et la protection internationale dans la région du Processus de Rabat.

Allocution de l'Envoyée Spéciale du Secrétaire général des Nations Unies pour le Sahel,

Mme Hiroute Guebre Sellassie

Rabat, lundi 15 juin 2015

Excellences, représentants du Royaume du Maroc et d'Espagne

Monsieur le Représentant spéciale du Secrétaire General des Nations Unies charge des questions de la migration international et le développement ;

Représentants des organisations régionales et internationales,

Représentants des agences et programmes des Nations Unies,

Distingues invites,

Mesdames et Messieurs,

Je suis très honorée d'être parmi vous aujourd'hui pour participer à cette réunion thématique sur l'asile et la protection internationale du Processus de Rabat.

Je voudrais féliciter les autorités du Royaume du Maroc et celles du Royaume d'Espagne d'avoir organisé cette réunion et pour les efforts qu'elles fournissent dans le cadre du Processus de Rabat afin de répondre d'une manière concrète et efficace aux défis que pose aujourd'hui la migration.

Les échanges et discussions qui marqueront cette réunion, apporteront, sans aucun doute, une compréhension commune des enjeux liés à l'asile et la protection internationale, et à l'identification je l'espère, d'initiatives concrètes en vue d'améliorer et de consolider les systèmes nationaux, ainsi que les réponses régionales aux urgences.



ALLOCUTION

Mesdames, Messieurs,

Les drames que nous avons vu récemment en Méditerranée et ailleurs, confirment que les enjeux sont considérables. Il est nécessaire de renforcer la coopération entre les deux côtés de la Méditerranée afin de gérer les flux irrégulier et les trafics des migrants tout en garantissant une protection - nécessaire et légitime- aux migrants et réfugiés en situation précaire.

La vision novatrice articulée par le Processus de Rabat depuis la Première Conférence Euro-Africaine sur la Migration et le Développement qui s'est tenue le 10 et le 11 juillet 2006 - est plus que jamais le cadre adéquat pour trouver des réponses équilibrées aux enjeux liés à la migration et au développement - et qui s'appuient sur un esprit de responsabilité partagée et une coopération efficace.

A cet égard, notre présence aujourd'hui témoigne de la poursuite de l'engagement des partenaires africains et européens afin de maintenir un dialogue franc et une collaboration efficace qui apporteront dans les mois et années à venir les réponses escomptées- car la situation demeure préoccupante -Ces traversées dangereuses et inhumaines en Méditerranée ne cesse d'augmenter, notamment au départ de la Libye. On estime à près de 219.000 réfugiés et migrants qui ont traversé la Méditerranée en 2014, contre 60.000 en 2013. Et le nombre de morts n'est pas en reste- plus de 3500 personnes auraient perdu la vie durant les traversées.

La région du Sahel représente une source et zone importante de transit des migrants irréguliers vers l'Europe. A titre d'exemple, chaque semaine, environ 2000 migrants transitent par la ville d'Agadez, au Niger, pour atteindre la Libye. Ces villes de transit dans le Sahel, comme nous le savons, subissent toutes les conséquences néfastes liées au phénomène de la migration internationale y compris une pression disproportionnée sur les services de base qui ne supporte plus ce flux imprévu et l'insécurité croissante. Par conséquent, toutes solutions à la problématique de la migration devraient tenir compte et des pays d'origines et des zones de transit.

Toute recherche de solution à ce problème doit fondamentalement agir sur les causes profondes qui poussent aux déplacements des milliers de personnes, souvent au péril de leur vie, et qui deviennent des victimes des trafiquants de tout genre.

Mesdames et Messieurs,

Il est tout aussi fondamental de consolider les dispositifs légaux et les actions conjointes pour mieux



ALLOCUTION

protéger les personnes. A cet égard, Je félicite le Gouvernement de la République du Niger pour avoir promulgué une loi visant à criminaliser le trafic humain. Les Nations Unies continueront à appuyer le renforcement du cadre juridique relatif à la migration, et accompagneront les Etats pour une meilleure prise en compte de la problématique dans la gouvernance publique.

Je voudrais saluer aussi l'initiative du G5 Sahel visant à élaborer une politique régionale pour la gestion de la migration, avec l'appui des Nations Unies.

Il est aussi impératif d'appuyer les pays dont une grande partie de la population, notamment la jeunesse, est tentée par l'Eldorado européen, en accentuant la coopération multilatérale et bilatérale à travers la mise en œuvre de projets innovateurs qui ciblent les besoins récurrents. Il faut améliorer les pratiques de commerce entre l'Europe et l'Afrique, afin de les rendre plus équitables et d'accroître les activités agricoles et assurer ainsi la création d'emplois et d'autres opportunités pour les jeunes. Face à ce défi, aucun côté des deux rives de la Méditerranée ne peut prétendre résoudre ce phénomène seul. C'est certainement dans une approche de dialogue et de coopération continue que nous pourrons endiguer ce défi qui nous concerne tous.

Mesdames et Messieurs,

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Intégrée des Nations Unies pour le Sahel, nous essayons d'agir sur les causes profondes des difficultés dans la région du Sahel. Nous devons aussi orienter des projets de développement vers les zones de forte prépondérance à la migration internationale. Les Nations Unies vont donner la priorité à la mise en œuvre de la Stratégie intégrée pour le Sahel dans ces zones ciblées.

Nous travaillons avec les pays de la région et les partenaires régionaux et internationaux à l'amélioration des conditions de vie des populations sahéniennes à travers la mise en œuvre d'initiatives touchant à la gouvernance, la sécurité et la résilience qui représentent les piliers de notre Stratégie pour le Sahel. Les Nations Unies resteront engagés à travers les divers programmes mis en œuvre par les entités onusiennes et continuerons à apporter leur soutien aux pays concernés par la problématique que pose la migration, ainsi qu'aux migrants et réfugiés afin de sauver des vies et offrir des perspectives d'avenir qui garantissent, non seulement des conditions de vie décentes, mais aussi et surtout- la dignité humaine.

Je vous remercie pour votre écoute et attention.